ACADÉMIE
DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

DPATSS 1
Affaire suivie par :
Dorcas VERTILUS
Tél : 01 44 62 35 54
dorcas.vertilus@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19

Le recteur de l'académie de Paris,
Recteur de la région académique d'Île-de-France,
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2008-1385 du 19 décembre 2008 portant création du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

ARRÊTE

Article 1 : Les secrétaires d'administration de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de SAENES classe exceptionnelle, pour l'année 2022 :

NOM - Prénom	Affectation Actuelle
AGASSE Gilles	CLG LA ROSE BLANCHE
AISSI Gilles	EHESS
BECKER Stéphane	LGT SOPHIE GERMAIN
BEGHIN Anne Sophie	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
CHEKOUN Laurent	RECTORAT DE PARIS
CŒUR Véronique	SIEC
DERUEL Marie-Antoinette	LT ECOLE NATIONALE DE COMMERCE
FAUCON Gilles	SIEC
GACHE Anne Sophie	RECTORAT DE PARIS
GAMET Arnaud	LG CAMILLE SEE
GAUDIN Maylis-Marie	UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS
HOCDE Christel	CROUS
JOCK Jeannine	CROUS
LE CORRE Philippe	CLG PAUL VERLAINE

MARTORANA Lydie	RECTORAT DE PARIS
NAVEAU Nathalie	UNIVERSITE DE PARIS CITE
PELLETIER Nathalie	LG LAVOISIER
ROGERS GIBOYAU Isabelle	UNIVERSITE DE PARIS CITE
ROUGER Laurent	ENS ARTS ET METIERS PARIS
SABRAS Nicole	ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS
SALLANDRE Corinne	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
TURNER Christophe	RECTORAT DE PARIS
VINCENT Laure	LG HENRI IV
YEYE Josie	UNIVERSITE DE PARIS CITE

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16/06/2022

Pour le recteur de la région académique Ile-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Ile de France,
Et par délégation,
La secrétaire générale de l'enseignement scolaire

Sandrine DEPOYANT-DUVAUT